



Version 1.0

Plate-forme pour l'organisation flexible de compétitions

Format de jeu alternatif pour toutes les juniores et
tous les juniors

Vue d'ensemble

En raison des allègements décidés par le Conseil fédéral, les clubs d'unihockey peuvent reprendre les entraînements et les compétitions dès le 1^{er} mars 2021 pour toutes les juniors et tous les juniors nés en 2001 et plus jeunes. Afin d'offrir une alternative au championnat interrompu, swiss unihockey met à disposition une plate-forme pour l'organisation flexible de tournois ou de matches individuels. L'inscription et la participation sont facultatives.

Catégories	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les catégories junior(e)s petit terrain et grand terrain <ul style="list-style-type: none"> ○ Juniors F à A ○ Juniors C à A ○ Junior(e)s M14/M17 (degrés A, B) ○ Juniors M16 (degrés A, B, C) ○ Juniors M18 (degrés A, B, C) ○ Junior(e)s M21 degré A (sans restriction) ○ Junior(e)s M21 degré B (en raison des restrictions décidées par le Conseil fédéral, seuls les joueuses et joueurs nés en 2001 et plus jeunes sont autorisés à jouer ; l'engagement de joueuses et joueurs plus âgés est interdit) ○ Juniors M21 degrés B, C, D (en raison des restrictions décidées par le Conseil fédéral, seuls les joueuses et joueurs nés en 2001 et plus jeunes sont autorisés à jouer ; l'engagement de joueuses et joueurs plus âgés est interdit)
Plate-forme	<ul style="list-style-type: none"> • Tout club peut inscrire des tournois et/ou des matches individuels sur le site de swiss unihockey. • Il définit les conditions-cadres pour ses tournois (lieu, date, heures, nombre d'équipes, montant de l'inscription, forme de jeu, etc.). • Les clubs intéressés peuvent s'inscrire aux tournois directement sur la plate-forme. • Une fois que le tournoi est complet, les clubs ne peuvent plus s'y inscrire. • Une plate-forme similaire existe déjà depuis 2016 pour les juniors F et a celle-ci a fait ses preuves.
Administration	<ul style="list-style-type: none"> • La conception du tournoi (plan de jeu...) incombe au club organisateur. • Un outil pour l'élaboration de plan de jeu est à disposition en ligne. • La compétition est volontairement organisée de la manière la plus simple et la plus flexible possible, afin que chaque club puisse gérer cela en fonction des conditions auxquelles il est confronté. • S'il y a une erreur lors de la saisie d'un tournoi, celle-ci ne pourra être corrigée que par swiss unihockey (envoyer un e-mail à meisterschaft@swissunihockey.ch). • swiss unihockey prend très au sérieux la sécurité des données. Toutefois, nous ne pouvons malheureusement pas offrir une plate-forme aussi flexible et facile à utiliser sans afficher les adresses e-mail et les numéros de téléphones, qui seront donc visibles pour tout public.
Joueuses et joueurs autorisés à participer	<ul style="list-style-type: none"> • Des joueuses et joueurs non licenciés peuvent également prendre part aux tournois organisés par l'intermédiaire de cette plate-forme.

Règles de jeu	<ul style="list-style-type: none"> • Les règlements officiels de swiss unihockey s'appliquent. • Les autres conditions-cadres sont définies par le club organisateur. • L'organisateur peut adapter la durée des matches (par rapport à ce qui est défini dans la directive RDJD3). Le cas échéant, il doit annoncer l'adaptation aux clubs participants suffisamment tôt.
Arbitres	<ul style="list-style-type: none"> • L'organisateur est responsable de rechercher des arbitres compétents pour diriger les matches. • Recherche active : le club organisateur peut chercher sur le portail des arbitres qui ont déjà annoncé qu'ils étaient disponibles pour diriger des matches. L'instruction • Recherche passive : les arbitres peuvent consulter la liste des tournois en appliquant le filtre « chercher arbitre: oui » et ainsi contacter directement le club organisateur. • Tous les engagements d'arbitres sont faits sur la base du volontariat et ne comptent pas pour le contingent.
Frais d'arbitrage	<ul style="list-style-type: none"> • Le club organisateur peut fixer lui-même les indemnités d'arbitrage. • swiss unihockey recommande les montants suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ 50.- par demi-journée ○ 100.- par journée complète
Durée	<ul style="list-style-type: none"> • swiss unihockey examinera régulièrement si et quand la plate-forme devra être désactivée. Le délai le plus probable est le 31 août 2021.
Inscription	<ul style="list-style-type: none"> • Les tournois peuvent être inscrits sur le site de swiss unihockey : lien
Concept de protection	<ul style="list-style-type: none"> • Le concept de protection de swiss unihockey s'applique à tous les entraînements et à toutes les compétitions.
Particularité	<ul style="list-style-type: none"> • Il est possible d'inscrire des tournois de street floorball.